



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fivaviana - Tanindrazana - Fivondroana



PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PUBLICS

N° 42 /26/MEDD/PRMP

ONU 
programme pour
l'environnement

gef  global
environment
facility
INVESTING IN OUR PLANET

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet
Rapport Biennal de Transparence de Madagascar (BTR)

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), par le biais du Bureau national des Changements Climatique et de la REDD+ (BNCCREDD+) lance par le présent un appel à candidature pour le recrutement d' un ou d' une :

**Consultant (e) national (e) qui va établir la Compilation du Rapport Biennal sur la
Transparence (BTR)**

1. Contexte

Le Gouvernement de Madagascar, le MEDD avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) agissant en tant qu'organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) prépare son premier rapport biennal sur la transparence (BTR1) de l'Accord de Paris. Madagascar a établi trois communications nationales à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, financées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) avec l'appui du PNUD et du PNUE, et les a soumises à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, comme l'exige l'article 12 de la Convention.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 13 de l'Accord de Paris, Madagascar doit soumettre son Rapport Biennal sur la Transparence (BTR) conformément aux Modalités, Procédures et Lignes Directrices (MPG) adoptées par la décision 18/CMA.1.

Le projet BTR fournira de nouveaux rapports nationaux qui comprendront des inventaires nationaux des émissions de GES par les sources et des absorptions par les puits, ainsi que l'enregistrement des progrès réalisés vers la CDN du pays en vertu de l'accord de Paris.



L'objectif de développement du projet est de permettre au pays de préparer et de soumettre sa BTR1 à la CMA de l'Accord de Paris.

Le présent recrutement vise à appuyer la compilation technique et éditoriale du BTR selon la structure officielle, à partir des informations fournies par les institutions nationales.

2. Objectif de la consultation

Compiler un BTR1 complet, cohérent et conforme aux MPG, prêt pour la soumission à la CCNUCC.

Structurer le rapport conformément à l'Annexe IV des MPG :

- Compiler et harmoniser les contributions sectorielles
- Assurer la cohérence technique, méthodologique et rédactionnelle
- Intégrer les éléments relatifs à la flexibilité et à l'amélioration dans le temps

3. Principales tâches

Le/la consultant(e) couvrira l'ensemble des chapitres suivants, sans modification de l'architecture :

- Rapport d'inventaire national des GES
- Suivi des progrès de mise en œuvre de la CDN
 - o Circonstances nationales et arrangements institutionnels
 - o Description de la CDN
 - o Politiques et mesures
 - o Résumé des émissions et projections (selon disponibilité)
- Incidences des changements climatiques et adaptation (Article 7)
 - o Risques, vulnérabilités, priorités
 - o Stratégies et progrès d'adaptation
 - o Suivi, pertes et dommages, bonnes pratiques
- Soutien (Articles 9 à 11)
 - o Soutien nécessaire et reçu (financier, technologique, capacités)
 - o Hypothèses et méthodes
- Informations sur la flexibilité
- Amélioration des rapports au fil du temps
- Annexes (CTF, tableaux communs, REDD+ si applicable)

Note : Ces livrables et les attentes spécifiques seront élaborés plus en détail au moment de conclure le contrat.

4. Durée et modalités de paiement

La durée totale de l'étude est de 16 semaines à compter de la date du contrat et/ou comme indiqué dans l'accord. Le projet organisera un programme de consultation afin de recueillir des contributions



sur le projet de rapport et le consultant fournira les copies nécessaires du résumé aux participants pour distribution à l'avance pendant le programme de consultation. Pendant cette période, le consultant devrait communiquer les conclusions du rapport aux participants au programme de consultation et la suggestion fournie devrait être incorporée dans le rapport final. Les produits livrables, le calendrier et le calendrier de paiement seront présentés dans le contrat.

5. Livrables

- Plan détaillé de compilation du BTR
- Version zéro consolidée du BTR
- Version révisée intégrant les commentaires nationaux

Note : Ces livrables et les attentes spécifiques seront élaborés plus en détail au moment de conclure le contrat.

6. Langue du rapport

Le rapport final et les autres rapports doivent être rédigés et présentés en français.

7. Qualifications

- Le ou la consultant doit posséder une qualification requise, au moins une Maîtrise (ou plus) en sciences de l'environnement/gestion des ressources naturelles/agriculture/foresterie et/ou dans les domaines liés au changement climatique.
- Ayant plus de 10 ans d'expérience dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, avec au moins une maîtrise dans un domaine connexe.
- Expérience avérée en IGES, MRV / BUR / CCNUCC

8. Compétences

Le ou la consultant devrait avoir les compétences suivantes :

- Excellente relation de travail avec le gouvernement et d'autres organisations et capacité de recueillir et d'analyser des données et des renseignements.
- Excellente capacité à saisir et à synthétiser rapidement les contributions d'un éventail de disciplines liées à l'atténuation du changement climatique en général et à la BTR ainsi qu'aux activités liées à la communication nationale et rapport biennal Actualisé en particulier.
- Connaissance des rapports biennaux actualisés, des lignes directrices du BTR, des CDN, des communications nationales à la CCNUCC, des décisions de la CdP de la CCNUCC relatives à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, des lignes directrices techniques du GIEC pour l'évaluation des options d'atténuation et des politiques gouvernementales et programmes prioritaires pertinents.
- Aptitude à préparer des publications, des rapports et des présentations.
- Met l'accent sur les résultats et réagit positivement aux commentaires.



9. Documents de soumission

Les dossiers de candidatures sont composés :

- d' un (des) curriculum vitae décrivant ses diplomes et expériences
- d' une lettre de motivation
- d' un document comprenant la compréhension et l' interprétation du TDR
- d' une offre financière.

Les dossiers de candidatures rédigés **en langue française doivent être envoyés à l'adresse email : projetburmadagascar@gmail.com** ou déposé au bureau du BNCCREDD+ Nanisana avant le **13 Fevrier 2026 à 12h.**

